

Or, permettez-moi de vous le faire observer, les ministres actuels sont en complète contradiction avec ces trois nécessités indispensables. Comment leur sera-t-il possible de réagir contre les conséquences logiques de la proclamation de la république, après avoir travaillé ouvertement pendant dix-huit mois, à y amener d'abord le centre droit, puis ensuite, le lendemain, une partie de la droite modérée? N'y a-t-il pas quelque chose d'immoral et de révoltant à se laisser conduire par des gens qui passent ainsi, du soir au matin, d'une extrême à l'autre, et qui crient au feu après avoir tout disposé pour que l'incendie consume l'édifice entier.

Vous demanderai-je maintenant quelle est la base solide sur laquelle vous voulez vous appuyer, et combien de temps vous avez devant vous? Hélas! vous ne le savez que trop: vous êtes en face d'une majorité à qui vous avez voté la république, et vous ne parviendrez jamais à modifier la loi électorale de manière à ce que, demain, le vote universel puisse produire une seule force conservatrice.

Ne vous demandez donc pas de nous consacrer à une œuvre impossible. Nous y succomberons avec vous, en compromettant, peut-être pour toujours, le seul moyen de salut qui nous reste. J'aurais voulu à tout prix qu'on prévint la crise actuelle dont je ne pouvais me dissimuler les dangers. Cela n'a pas dépendu de nous, mais bien de ces quelques chefs du parlementarisme, dignes continuateurs des Girondins, ne reculant jamais devant aucune extrémité pour conquérir ou conserver le pouvoir, et dont la néfaste influence a dévoyé bien plus que perverti les nombreux groupes qui ont fait jusqu'à présent leur force.

Maintenant qu'ils ont passé volontairement le Rubicon, ils appartiennent à la justice de Dieu qui, enfin, nous en délivrera pour toujours. Ce qui va à la révolution a toujours été condamné à en périr. Cette considération n'est pas l'une des moindres parmi celles qui doivent nous déterminer à répudier la part des responsabilités que vous voudriez déverser sur nos têtes.

Vous nous prévenez qu'en agissant comme je le crois nécessaire, nous achèverons de nous rendre impossibles. Vous êtes ici dans une profonde erreur. Dans tous les cas, il nous restera toujours le sentiment du devoir accompli envers notre pays, qui nous tiendra certainement compte de l'abnégation avec laquelle nous aurons tout affronté pour le relever des lois, des conditions que la révolution et les parlementaires lui ont imposées.

Vous me dites, enfin, qu'en persévérant dans la voie que j'ai toujours suivie, je deviens un révolutionnaire de la pire espèce. Je regrette d'autant plus un pareil jugement de votre part que, tout en abandonnant à eux-mêmes ceux qui nous ont toujours trahis et qui nous trahiraient encore demain, si nous avions la faiblesse coupable d'aller une dernière fois à leur secours, je n'ai jamais cessé de revendiquer notre retour aux lois providentielles, sans lesquelles nous sommes irrévoquablement perdus, et à cette royauté séculaire, pour qui tout sera facile aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Sont donc là des doctrines et le programme de la gauche?

Croyez, monsieur et cher collègue, que notre grave dissentiment n'enlève rien à la considération distinguée dont je vous prie d'agréer l'expression.

Marquis de FRANCKLÉU.
Hascuzéves, 27 mars.

CHRONIQUE

On lit dans l'Univers:

« On nous assure que les princes d'Orléans, M. le comte de Paris, M. le duc de Nemours et son fils notamment, étaient, hier matin, dans la foule des fidèles communiant à Notre-Dame. Nous y avons remarqué un certain nombre de députés et de ministres, entre autres MM. d'Audiffret-Pasquier, Buffet, de Broglie, Wallon, avec leurs fils. Nous signalerons encore le grand nombre d'uniformes de diverses écoles et ceux de tous grades et de toutes armes mêlés à l'assistance.

« Faut-il ajouter que M. le duc de Nemours et son fils le duc d'Alençon, qui assistaient hier soir aux vêpres solennelles de Saint-Sulpice, ont toute la semaine édifié cette grande paroisse par leur pieuse assiduité aux divers offices des jours saints. »

Le Fremdenblatt de Vienne du 28 mars publie une lettre émanée de l'entourage de Don Alphonse, frère de Don Carlos, dans laquelle sont repoussées les accusations de cruauté dirigées contre ce prince et contre sa femme Dona Blanca. La lettre dit que Don Alphonse quitta le théâtre de la guerre uniquement parce qu'il avait reconnu l'impossibilité de maintenir l'ordre et la discipline parmi ses troupes.

Relativement aux événements qui marquèrent la prise de Cuenca, la lettre invoque le témoignage du général Iglesias fait prisonnier dans cette ville avec les 2,000 hommes de la garnison. Le général a constaté dans une lettre adressée à une personne de la suite du frère de don Carlos, que les récits des journaux sur les prétendus actes de cruauté de ce prince et de Dona Blanca étaient des calomnies, et a témoigné de leur attitude modérée et bienveillante à l'égard de tous les prisonniers.

Nous recevons, dit l'Union, d'intéressants et touchants détails sur l'arrestation de Mgr l'évêque de Munster, coupable de ne pas se conformer aux lois

prussiennes contraires aux enseignements de l'Eglise. La noblesse de Westphalie a fait cortège à l'évêque avec de nombreux carrosses; les gentilshommes catholiques ont tenu tête au commissaire de police qui voulait empêcher cette religieuse manifestation. Des bannières avec des marques de deuil pendaient aux balcons dans les rues où passait le vénérable condamné. M. de Bismarck doit commencer à s'apercevoir qu'il ne viendra pas à bout des catholiques d'Allemagne.

On lit souvent au sujet des évêques préconisés: « Mgr N... vient de recevoir ses bulles; ses bulles ont été enregistrées. »

On ne lira pas sans intérêt les explications suivantes:

Il y a jusqu'à sept bulles, pour l'évêque titulaire, expédiées par le Saint-Siège à l'occasion d'une nomination épiscopale.

Dans la première, le Pape informe l'univers catholique que l'Eglise compte un évêque de plus.

Dans la deuxième, le Saint-Père remercie le chef du gouvernement de lui avoir présenté un sujet digne de recevoir la consécration épiscopale.

La troisième bulle, adressée au futur évêque lui-même, lui annonce que sa personne a été agréée pour la sublime fonction de l'épiscopat.

La quatrième bulle est envoyée au clergé du diocèse dont le nouvel élu va devenir le pasteur légitime.

La cinquième est pour les fidèles, auxquels on recommande le respect et l'obéissance à l'égard du nouveau pasteur qui leur est destiné.

Une sixième bulle est expédiée au métropolitain, qui est prié d'accueillir comme un frère le nouvel évêque et de lui accorder affection et appui.

Enfin, l'évêque élu reçoit pour lui-même la septième bulle, qui l'autorise à choisir le lieu de sa consécration et le prêtre à consacrer.

Une lettre de Paris nous dit que M. Thiers est assez sérieusement indisposé; il a été repris de ses anciennes douleurs d'estomac, est très affaibli et très abattu.

On a beaucoup remarqué que, depuis quelque temps, les journaux républicains ou radicaux reproduisent presque chaque jour des articles publiés par des journaux anglais. On a paru s'étonner de voir la presse anglaise défendre, en ce qui concerne nos affaires intérieures, une politique qui n'est autre que celle que défendent les groupes de la gauche. Mais on ne saurait plus, en réalité, se montrer fort surpris de l'attitude prise par certains journaux de Londres, lorsqu'on aura appris que pour la plus grande partie ces articles, envoyés tout rédigés en Angleterre, sont écrits à Paris, sous l'inspiration et presque sous la dictée des députés républicains; parfois même, ce sont ces derniers qui tiennent la plume et ils reproduisent ensuite ces articles en se décernant à eux-mêmes les plus grands éloges.

REVUE DE LA PRESSE

M. Edgar Quinet

La mort a frappé, dans M. Edgar Quinet, le serviteur passionné d'une cause dont le programme est la contradiction de tout ce que nous croyons et la haine implacable de tout ce qui nous est cher. La justice nous est d'autant plus facile envers une pareille mémoire. Rien n'est aisé comme de juger de sang-froid un adversaire implacable. Sa haine injuste jusqu'à la calomnie dispense de tout ménagement, mais elle donne à l'impartialité une certaine saveur. Il ne nous coûte donc pas de reconnaître que l'intelligence qui vient de s'éteindre avait reçu des dons particuliers. Il y avait, dans M. Edgar Quinet, de quoi faire un grand historien, un philosophe, un poète, un homme politique. Dans un temps calme et au milieu d'une société régulière, il eût donné tout son fruit. Au milieu de nos luttes de doctrines et de partis, il s'est attaché à tout sans se prendre à rien; il meurt laissant une œuvre assez incohérente, généralement mauvaise, et surtout parfaitement vaine. Son nom peut servir de mot de ralliement à un parti; des efforts divers auxquels son esprit s'est livré, rien ne lui survit, rien, — ou du moins presque rien.

Ce que ceux qui regrettent publiquement M. Edgar Quinet louent en lui, c'est surtout sa haine de l'Eglise catholique. Son grand titre de l'admiration du parti révolutionnaire, c'est celui-là. Le père d'Edgar Quinet, Jérôme Quinet, commissaire des guerres sous la République et durant les dernières années de l'empire, était un savant, bel esprit et esprit fort, mais assez indifférent à l'égard de son fils. Lamère, Française d'origine, avait été élevée aux environs de Genève; c'était une grande admiratrice de Rousseau: elle appartenait à la religion protestante. Comme il n'y avait pas de pasteur ni de temple à Bourg-en-Bresse, où vivait la famille Quinet, le jeune Edgar fut confié à un vieux prêtre, que la Révolution avait chassé de la Trappe. Mme Quinet, toute pleine des recommandations de l'Emile, corrigea ce qu'elle trouvait de défectueux dans l'enseignement de l'Evangeliste tel que l'abbé Pichon le donnait au jeune Quinet. Plus tard, craignant même que l'instruction religieuse ainsi donnée ne fût trop orthodoxe, Mme Quinet, qui n'avait pas de préjugés, confia son fils à un vieux prêtre d'abord assermenté, puis marié.

Mme Quinet avait pensé que, fréquentant ce ménage mi-laïque, mi-ecclésiastique, son fils prendrait à la fois des

idées de religion et de tolérance. Malgré ces étranges directions, l'enfant, vers seize ans, fit sa première communion avec une foi vive et un élan singulier de piété. Ce début religieux, cette influence de Rousseau, devait marquer sur toute la vie de M. Quinet et mettra dans son fanatisme contre l'Eglise quelque chose de particulier. Le catholicisme n'a pas eu d'adversaire plus acharné que M. Edgar Quinet, mais il n'en a pas de plus convaincu qu'une religion est nécessaire à l'humanité. Faute de s'être donné définitivement un vrai Dieu, Edgar Quinet s'est fait un Dieu à lui, une foi à lui, des dogmes à lui, une morale à lui. Il a été l'idolâtre très-dévoût et très-fervent de la Révolution. L'espèce de fascination que les événements de 1789 à 1799, exercèrent sur les âmes, fut telle qu'il n'est pas étonnant que cette raison peu réglée, et toute dominée par une imagination vive, ait attribué d'abord précisément à la Révolution française une sorte de caractère supra-humain et religieux. Ce fut la manie de M. Edgar Quinet. Rien d'étrange comme cette tentative de sophistication religieuse. — « Poir moi, dit-il quelque part, j'estime que la France a communiqué le jour du Serment du Jeu de Paume. » Ce n'est pas là une image, c'est toute une théorie. Toute sa vie, M. Edgar Quinet a été obsédé de l'envie d'être le prêtre de quelque chose d'officiel. En 1847, Mme Quinet, sa mère, étant morte à Charolles, dans le département de Saône-et-Loire, la famille écrivit dans deux villes voisines pour inviter un pasteur à venir présider à ses obsèques. Deux heures seulement avant la cérémonie, le pasteur qui avait fait espérer sa présence fit savoir qu'il lui était impossible de venir au jour et à l'heure indiqués. C'est alors, raconte lui-même M. Edgar Quinet, qu'il se décida à rendre à sa mère « les devoirs religieux et à remplacer le prêtre absent ». Au cimetière, il exhorta la foule. « L'Eglise, dit-il, se retrouve avec sa force et sa puissance entières dans la bouche de quiconque parle au ciel avec un cœur brisé. En l'absence du prêtre, le fils devient prêtre par la consécration de la douleur. » Plusieurs fois, dans la vie de M. Edgar Quinet, il y eut de ces démonstrations. Cette idée d'une religion mi-politique, mi-philosophique, n'est pas française. C'est l'aberration d'un esprit que l'Allemagne a troublé. A l'âge de trois ans, Edgar Quinet avait été emmené une première fois en Allemagne. Son père était attaché à l'armée du Rhin.

Plus tard, à vingt-un ans, n'ayant voulu ni entrer à l'Ecole polytechnique, ni demeurer dans une maison de banque où on l'avait placé, ni achever son droit qu'il avait commencé, il s'était mis à traduire les « Idées » d'Hesder sur « la philosophie de l'histoire de l'humanité ». Cette traduction et l'introduction qui la précédait valurent au jeune Quinet les compliments de Goethe. La curiosité et l'orgueil l'attirèrent dès lors au-delà du Rhin. En 1837, Edgar Quinet étudiait à Heidelberg, lié avec Niebuhr, Schlegel, Tieck, Gerres, Alhand, Daub, Frédéric Creutzer. Le sentiment de la mesure, le goût de la précision, de la simplicité, la vive et claire flamme du bon sens, la haine des sentimentalités vagues, le mépris des synthèses énigmatiques, ces saines et fortes qualités d'un esprit né français et bien doué, Edgar Quinet les perdit. Plus tard, il en retrouva comme un souvenir passager, mais l'empreinte allemande demeura toujours.

Revenant de Grèce, où il était allé assister à la guerre de l'Indépendance, M. Quinet, sans profession, sans fortune, sans goût bien déterminé, rentra en France en août 1830, quand il trouva le drapeau tricolore là où il avait laissé le drapeau blanc. Immédiatement il se jeta dans ce qu'on appelait alors le mouvement. Cette âme un peu molle, très-sensible, était prête à se laisser porter à tout souffler. Les événements de 1830 avaient donné aux esprits un branle qui ne devait pas s'arrêter. Edgar Quinet se fit l'instrument des hommes au milieu desquels il vivait. Il était plus érudit qu'eux, et prêtait son érudition à leurs passions. Tous les travers du mauvais libéralisme d'alors, M. Quinet les eut donc, et à un degré transcendant. Qui, plus que lui, par exemple, subit l'action corruptrice de la légende napoléonienne? Il est piquant que ce sévère critique des croyances catholiques se soit laissé prendre à la plus naïve et la plus honteuse fiction dont ce siècle ait été la victime. M. Quinet est, avec MM. Thiers et Béranger, l'un des trois hommes qui ont le plus travaillé à pervertir l'esprit français au sujet du premier des Napoléon. Plus tard, M. Edgar Quinet, exilé par le second empire, reconnut sa faute et tâcha de l'expier. « J'ai voulu faire Napoléon plus grand que » nature, plus noble qu'il n'a été en effet. » Mon héros légendaire est retombé sur » moi; il m'a écrasé de ses débris. » C'est sous l'influence de cette déception amère que M. Edgar Quinet a écrit un de ses meilleurs morceaux. L'histoire de la campagne de 1815, publiée vers 1860 dans la Revue des Deux Mondes, est peut-être la plus saine des lectures que pourrait faire un esprit étranger à notre littérature, et qui voudrait connaître M. Quinet.

Le même esprit qui prenait d'admiration superstitieuse pour Napoléon I^{er} devait être l'implacable ennemi des Jésuites. Vers 1840, on était populaire à cette double condition. M. Edgar Quinet donna à la guerre contre l'Eglise une forme nouvelle. Il la composa une sorte de monstre noir, mystérieux, immense et saisissable, fantastique et effrayant, et

s'en servit pour épouvanter les esprits ignorants. M. Michelet, dans une chaire voisine de celle de M. Quinet, dénaturait l'histoire dans la même vue, et M. Eugène Sue, après eux, publiait dans le Journal des Débats les Mystères de Paris, donnait au Constitutionnel le Juif Errant. Le fond n'était pas plus sérieux qu'au dix-huitième siècle, mais au lieu des attaques légères, des sarcasmes, des libres saillies, la démonstration se faisait avec un appareil doctrinal, pseudo-historique et pseudo-philosophique. L'esprit à lui devant le pédantisme. Là encore M. Edgar Quinet portait la marque de l'Allemagne. Les leçons qu'il fit en 1845 au Collège de France sont aujourd'hui insupportables à lire. Ce n'est pas la sévère ironie de Pascal, la verve pétillante, moqueuse de Voltaire, ni même de Paul-Louis. C'est l'argumentation brutale, malséante, d'un buveur de bière de Bonn ou de Tubingue. Le Collège de France n'était plus un établissement de haut enseignement: il s'y tenait de véritables clubs, aux frais de l'Etat. Autour des chaires, transformées en tribunes, les étudiants préparaient des manifestations qui se prolongeaient ensuite à travers le quartier latin. On faisait frapper des médailles en l'honneur de M. Michelet, Quinet et Mickiewicz. Le préfet de police rendait, heure par heure, compte aux Tuileries des leçons et de la manière dont les auditeurs les écoutaient. La politique, et la plus mauvaise, avait chassé la science de son asile et y régnait en maîtresse. Le gouvernement voulait enfin mettre un terme à un si grave désordre. Une émeute faillit éclater. Un des historiens de M. Edgar Quinet a raconté que l'une de ces manifestations, celle de novembre 1845, semble, tant elle fut importante, « annoncer la révolution qui éclata un peu plus de deux ans après. »

L'avènement de la République de 1848 mit en réalité un terme à la gloire de M. Quinet. Dès qu'il ne fut plus serviteur et l'instrument d'un parti d'opposition, il ne fut plus rien. Colonel de la onzième légion de la garde nationale de Paris, député à l'Assemblée constituante, M. Edgar Quinet ne se montra ni homme d'action, ni orateur politique. Il vit les événements tourner absolument contre ses vœux. Ce qu'il avait combattu avec le plus de passion, c'était la liberté d'enseignement. La thèse de M. Quinet en cette matière était celle qu'a exposé récemment à Versailles M. Challemel-Lacour.

Dès 1848, cette thèse n'avait plus pour la défendre que les continuistes déshonorés des jacobins. La loi de 1850 devait dépasser les craintes qu'elle inspira à M. Quinet. Il a vécu assez longtemps pour voir les fruits de la liberté d'enseignement. Lui qui, en 1845, annonçait que « les Jésuites avaient définitivement tué le catholicisme, et que le catholicisme avait fait périr le christianisme », il a pu assister à une merveilleuse reprise de foi nationale. Il est mort l'autre jour presque au milieu d'une grande manifestation de foi religieuse, et au moment où, hier matin, Paris apprendait la mort de M. Quinet, combien de voix, sous les voûtes de Notre-Dame, répétaient le « Surrexit Christus! »

Exilé en 1851, M. Edgar Quinet ne profita pas des amnisties que l'empire accorda plus tard. Il passa dix-neuf ans, soit en Belgique, soit en Suisse. Cette retraite lui fut bonne. Il avait commencé par prêcher la Révolution, il l'étudia. Les deux volumes publiés sous ce titre: « La Révolution », sont assurément remarquables. Rien de saisissant comme la fermeté avec laquelle M. Quinet a porté la main sur les fictions de 1793; lui qui, en 1845, donnait à la Révolution un caractère mystérieux, il déclare qu'elle est « un fait humain, non surnaturel », et, l'étudiant librement, il la dégage des légendes dont elle est enveloppée. L'un des premiers, le premier peut-être dans le parti républicain, il eut la hardiesse de s'élever contre la Terreur et de ne pas accepter sans protester l'admiration traditionnelle de Robespierre. Dans quelques-unes des pages de la « Révolution », on est frappé par une vive lueur de sagacité historique, d'amour de la justice et de loyauté.

Rentré en France après le 4 Septembre, M. Edgar Quinet fut nommé député de la Seine aux élections de février. Mais il n'était destiné à exercer aucune action dans l'Assemblée. Depuis quatre ans, on l'a vu isolé, mécontent, contraire aux vœux et aux démarches des amis quand il n'y demeurait pas systématiquement étranger. Le rôle d'oracle lui plaisait. On le lui laissait. De temps en temps, le Rappel publiait à la première page quelque morceau de M. Quinet, amphigourique, amer, sans portée. C'étaient les dernières manifestations de cet esprit besogneux de popularité. La mort seule pouvait rappeler sur M. Quinet l'attention de plus en plus distraite. Son nom, avec les vieux souvenirs dont il est enroulé, doit servir à une manifestation. Ce dernier service fourni, nul ne parlera plus de M. Quinet, et ce chef d'école n'aura laissé de disciples que parmi quelques amis, au milieu d'une nation profondément indifférente.

(Français).

LETRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, lundi 29 Mars.

Le Journal Officiel n'a pas paru ce matin: force est donc pour nos bons radicaux d'attendre à demain pour y trouver la circulaire ministérielle qui, d'après leurs informations, aurait été délibérée samedi en conseil des ministres et adressée aux procureurs généraux.

Ils expriment l'espérance que cette circulaire spécifiera que dorénavant la presse n'a plus le droit de discuter la forme du gouvernement; un peu plus ils demanderaient que, avant de prendre une plume, tout écrivain fût obligé de faire une profession de foi républicaine.

Nous ne connaissons pas le texte de cette circulaire; même nous ne saurions dire si elle existe, mais ce que nous pouvons affirmer sans craindre de nous tromper, c'est que nos bons radicaux se sont préparés à une déception nouvelle; s'ils ont cru que le ministère allait venir à leur secours en interdisant la parole à leurs adversaires. Il faut les entendre parler: désormais, disent-ils, puisque nous sommes en république, c'est violer la loi que se déclarer royaliste ou partisan de l'appel au peuple, c'est conspirer que de proclamer qu'on n'est pas républicain.

En attendant que la circulaire ministérielle nous soit connue, il convient de faire justice des singulières prétentions de nos radicaux. Ils établissent à dessein une confusion entre le respect dû aux lois établies, qu'aucun conservateur n'a jamais entendu oublier, et le droit de tous les citoyens de réclamer la modification, la révision des lois. Est-ce que ce n'est pas là précisément ce que fait toujours et sans cesse l'Assemblée nationale: elle défait constamment des lois pour en faire de nouvelles; mais il va de soi que tant que ces dernières ne sont pas adoptées, elle-même est tenue à respecter les premières. De même pour nous tous. Nous respectons et nous respectons la légalité présente; mais nous gardons le droit d'en demander toujours et sans cesse la révision. Il faut que les républicains en prennent leur parti, et nous espérons bien que la circulaire ministérielle ne laissera subsister aucun doute à ce sujet.

Je dois vous signaler l'extrême violence avec laquelle M. Buffet est attaqué aujourd'hui dans la République Française. Cette violence ne nous déplaît pas, car elle nous prouve combien l'attitude de M. Buffet inquiète les radicaux; et plus nous lirons d'injures à l'adresse du ministre dans les colonnes du journal de M. Gambetta, plus les conservateurs devront juger que leurs intérêts sont en bonnes mains.

Un premier ministre qui fait solennellement l'éloge de la gendarmerie, qui ne se hâte pas de donner toutes les places aux républicains, ce n'est pas là la vraie république, et nous comprenons sans peine la colère des radicaux. M. Léo, chef du bureau de la presse, a l'honneur d'être injurié comme son chef hiérarchique, qualifié de réactionnaire tétu. M. Buffet a commis le crime de ne pas donner à M. Hector Pessard l'autorisation de fonder un nouveau journal politique. De là récriminations générales. A la place de M. Buffet j'aurais donné à tous les Pessards de Paris l'autorisation de fonder tous les journaux qu'ils auraient voulu. Il y en a tant qui végètent que deux ou trois de plus ne feraient pas mal à d'autres qu'aux actionnaires assez naïfs pour placer leurs fonds dans des entreprises ruinées.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons prévoir que, dès la rentrée de la Chambre, le ministère devra subir un rude assaut. Loïn de nous en effrayer, nous devons plutôt nous en réjouir, car la lutte mettra fin à une équivoque qui deviendrait dangereuse, si elle durait longtemps: nous espérons donc que le ministère, attaqué par les gauches, pourra, en leur résistant, constituer la vraie majorité conservatrice à l'aide de laquelle il devra gouverner.

On assure que, dès les premiers jours de la session, le ministère déposera les projets de loi réglant les rapports des pouvoirs publics et le projet de loi sur la presse.

M. Edgar Quinet est mort avant-hier à Versailles. Son corps devant être inhumé au cimetière Montparnasse, tous les journaux républicains avaient donné rendez-vous à une heure précise à leurs amis sur la place du pont d'Iéna. Point d'autre mise en scène qu'une foule silencieuse qu'on peut évaluer à 6,000 personnes! Le cortège, des plus modestes, est arrivé près du pont à 1 h. 20 m. Tous se sont découverts et un immense cri de: Vive la République! a retenti. Vous trouverez du reste de longs détails dans tous les journaux du soir.

On avait annoncé également pour aujourd'hui les obsèques d'une célébrité d'un autre genre, de l'artiste Mélingue qui a rendu si populaires les physiognomies de Buridan, D'Artagnan, Benvenuto Cellini, etc.

C'est presque fête aujourd'hui à Paris: la plupart des administrations chôment. La bourse est peu animée: la spéculation se montre très-circonspecte, et prépare la liquidation de fin du mois qui se passera sans encombre très-vraisemblablement.

La Gazette d'Angsbourg, un des principaux organes de la presse allemande, a publié une étude comparative de l'ouvrier allemand et de l'ouvrier français, dont nous reproduisons le passage suivant:

« Que de fois n'entend-on pas dire en Allemagne: Si nous avions la richesse naturelle de la France, notre industrie s'en trouverait bien mieux. Mais on ne remarque pas que la richesse naturelle de la France ne provient pas seulement de son climat, de sa position géographique sur la mer, de la constitution de son sol, mais aussi du caractère économique de ses habitants; ils savent faire des économies en temps utile et tirer le plus de parti possible de leurs propres ressources. »

« L'Allemand, en contraste, vit un peu trop au jour le jour; il n'a pas le besoin naturel d'économiser pour vivre, il saisit chaque occasion qui se présente pour quitter son travail et pour bavarder à côté d'un verre de bière ou de vin. Le Français profite de son temps, il travaille, ne perd pas son temps à regarder à droite ou à gauche; il fait prospérer ses affaires et met des économies de côté pour arriver à la propriété d'une maisonnette entourée d'un jardin où il puisse terminer paisiblement ses jours en jetant un regard de satisfaction sur son œuvre. »

« Ces qualités font des Français d'excellents travailleurs, qui, étant devenus aisés, cherchent à conserver ce qu'ils ont gagné par leur labeur. Le commerce trouve en eux des clients exacts en leurs paiements, ce qui est une des conditions fondamentales pour aller rondement en affaires. Ce ne serait pas une honte pour les Allemands, et ce serait tout profit pour eux, s'ils étudiaient ces qualités qui constituent le fond du caractère du peuple français, et s'ils cherchaient à se les approprier. »

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira jeudi 1^{er} avril à 7 heures 1/2 du soir, pour délibérer sur les objets suivants:

- 1^o Solution de la question des tramways;
- 2^o Avis du Conseil sur les moyens d'opposition présentés par les héritiers Boucher de Perthes;
- 3^o Ratification du cahier des charges dressé pour l'établissement d'une 3^o machine à l'usine de Bousbecques;
- 4^o Demande d'un crédit de 500 francs pour achat de cordes nécessaires à l'école de gymnase;
- 5^o Modification des alignements de la rue Turgot;
- 6^o Projet de rectification du chemin vicinal de grande communication n^o 9.

Nous croyons devoir reproduire le texte du décret relatif à l'emploi et à l'admission des enfants dans les manufactures, que publie le Journal officiel:

« Le Président de la République française,

« Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce,

« Vu l'article 2 de la loi du 19 mai 1874, ainsi conçu:

« Les enfants ne pourront être employés par des patrons, ni être admis dans les manufactures, usines, ateliers, ou chantiers avant l'âge de 12 ans révolus.

« Ils pourront être toutefois employés à l'âge de dix ans révolus dans les industries spécialement déterminées par un règlement d'administration publique rendu sur l'avis conforme de la commission supérieure ci-dessous instituée.

« Vu l'avis de la commission spéciale instituée par l'article 23 de la loi du 19 mai 1874;

« Le conseil d'Etat entendu,

« Décrète:

- « Art. 1^{er}. — Les enfants de dix à douze ans, peuvent, dans les conditions déterminées par la loi, être employés dans les industries dont la nomenclature suit:
- 1^o Dévidage des cotons;
 - 2^o Filature de bourre de soie;
 - 3^o Filature de coton;
 - 4^o Filature de la laine;
 - 5^o Filature de lin;
 - 6^o Filature de la soie;
 - 7^o Impressions à la main sur tissus;
 - 8^o Moulinage de la soie;
 - 9^o Papeterie (des enfants de dix à douze ans ne pourront être employés au triage des chiffons);
 - 10^o Retordage du coton;
 - 11^o Tulle et dentelles (fabrication mécanique des);
 - 12^o Vannerie.

« Art. 2. — Le ministre de l'agriculture et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 27 mars 1875. »

Les examens définitifs pour le titre de pharmacien de 2^e classe commenceront le vendredi 2 avril, à huit heures du matin, à l'Ecole de médecine de Lille.

Hier, lundi de Pâques, on a célébré à la Mairie de Roubaix 65 mariages. Il n'y en a eu que cinquante à Lille.

720 joueurs répartis en 36 sociétés, ont pris part avant-hier, dans la salle Dominique, à un concours de billard anglais. 720 fr. de prix et 6 médailles en argent. La société du Pigeon d'Or, qui a son siège rue des Longues-Haies, a remporté, nous dit-on, la première médaille.

On lit dans le Propagateur:

« Le général Clinchant, commandant le 1^{er} corps d'armée, assistait hier avec son état-major à la grand-messe dans l'église Saint-André, sa paroisse. Deux généraux, des chefs de corps et de service, des officiers de la garnison, avaient également pris place dans le chœur. La musique du 43^e a fait entendre plusieurs morceaux. »

« On remarquait dans l'église beaucoup de sous-officiers et de soldats. Un grand nombre assistaient aussi à la messe qui a été célébrée, comme tous les dimanches, dans l'église de l'Immaculée-Conception, par l'aumônier militaire. »